

Plan de végétalisation participative

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2019



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : ville de Montpellier
- **Services de la collectivité associés** : Direction Paysage et Biodiversité ; Direction de la Communication ; Direction du Protocole
- **Budget** : 200 000 €
- **Partenaires techniques** : Association 1 million d'arbres
- **Date de début du projet** : 20/03/2019



OBJECTIFS

Impliquer les Montpelliérains dans la végétalisation de la ville, sensibiliser le grand public et les scolaires à l'importance du végétal, favoriser la cohésion sociale et l'appropriation de l'espace public.

MESURES MISES EN ŒUVRE

Améliorer le cadre de vie, créer du lien social et lutter contre le réchauffement climatique, voici les objectifs poursuivis par le plan de végétalisation. Pensé à échelle multiple, de l'individu à la ville, en passant par le quartier, le plan « Montpellier, Cité Jardins » repose sur :

- la plantation d'arbres avec les habitants en collaboration avec l'association 1 million d'arbres,

- le permis de végétaliser qui permet aux habitants qui le souhaitent de bénéficier d'un bac en bois (jardinière), d'un micro-fleurissement (plante grimpante) ou de végétaliser les pieds d'arbres ;
- le développement des jardins partagés et des jardins familiaux ;
- la préservation des espaces verts existants et leur extension le long d'axes de mobilité douce afin de créer des trames vertes urbaines.

Une opération d'envergure à visée citoyenne et participative figurait à l'agenda de l'opération « Montpellier Cité Jardins » en 2019 :

- l'appel à plantation de 1000 arbres dans les quartiers de la ville avec le grand public et les scolaires ;
- la poursuite des opérations de micro-fleurissements avec l'inauguration de 3 nouveaux quartiers accueillant des micro-fleurissements ;
- le lancement du permis de végétaliser.

Ces événements ont eu lieu au printemps 2019 dans plusieurs secteurs de la Ville :

- Plantations participatives avec les scolaires : plantation de 400 arbres avec les enfants des écoles Beethoven, Germaine Richier et Olympe de Gouges à l'Agriparc du Mas Nouguier ; plantation de 2 micocouliers avec les enfants de l'école Jeanne d'Arc Boulevard des Arceaux ;
- Plantation avec le grand public : 60 arbres au parc de l'Hôtel de Ville et 150 arbres au Parc de la Grande Lironde ;
- Plantations symboliques : Parc René-Dumont, plantation du dernier arbre des 245 déjà plantés dans ce nouveau parc de 1,5 ha ; Parc Montcalm, plantation d'un arbre symbolique pour lancer la plantation des 200 arbres à venir sur le parc ;
- Micro-fleurissements : inauguration et plantation de plus de 250 micro-fleurissements dans les quartiers Figuerolles, Sud-gare et Arceaux ;
- Lancement du Permis de végétaliser : distribution des premiers permis de végétaliser sous la forme de micro-fleurissements, de bacs en bois (jardinières) et de plantations en pied d'arbres.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITÉ

Les résultats pour la biodiversité de cette opération sont :

- L'augmentation du patrimoine arboré de la ville ;
- La réimplantation du végétal dans des rues minérales : plantes grimpantes, bacs végétalisés et plantations en pieds d'arbres.

Ces actions sont favorables à la biodiversité locale grâce à la plantation d'espèces fruitières méditerranéennes, de haies arborées et arbustives, mais aussi de plantes grimpantes et d'arbrisseaux et sous-arbrisseaux méditerranéens favorables aux pollinisateurs.

Ces plantations participent à la régulation locale du climat : fraîcheur apportée par les arbres plantés et par les plantes grimpantes se développant sur les façades.

Enfin toutes ces actions favorisent la sensibilisation du public aux enjeux liés à la nature en ville et à la protection de la biodiversité de manière générale.

Coordonnées

Montpellier

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[En savoir plus](#)

Contact

Stéphanie GROSSET, chargée de mission biodiversité

stephanie.grosset@ville-montpellier.fr

04 67 20 99 00